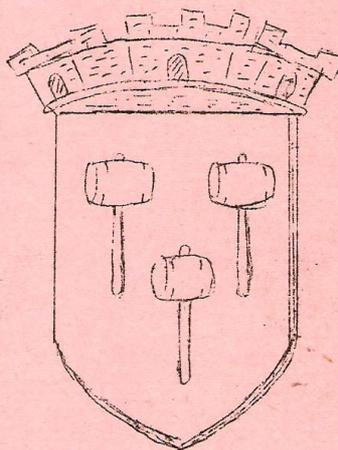


NOTRE



VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE
MONCHY-LAGACHE.

A O U T 1 9 7 4

=0=0=0=0=0=

N° 16

En ce premier semestre de 1974, les préoccupations de votre Conseil Municipal lors de plusieurs séances (13 février, 19 mars, 28 mai, 26 juin), réunions de commissions ou contacts avec différentes administrations se sont portées sur de nombreux problèmes communaux dont voici les principaux:

-1°- Assainissement des fossés dans le quartier de l'ancienne gare: Curage presque jusqu'au pont de Montécourt, pose de canalisations de $\varnothing=800$ prévues en fonction d'un assainissement ultérieur éventuel de tout le village; ceci pour assainir une zone basse du village où cela était devenu nécessaire, surtout vu le projet de lotissement à l'angle des rues de la Terrière et du Jeu de Paume.

-2- Ce lotissement prend corps après bien des problèmes et le premier lot pourra être vendu au début d'août. Le terrain, borné depuis quelques semaines est divisé en 4 lots de 11 ares environ et 1 lot de 19 ares. Le prix en a été fixé par le Conseil Municipal à 8 F. le mètre carré, plus les frais de notaire, le remboursement de l'extension de la canalisation d'eau soit 700 F. et le branchement d'eau dont le forfait est fixé à 400 F. compteur non compris.

Trois candidats sont actuellement intéressés. Tous renseignements peuvent être fournis en mairie.

-3- Ouverture de l'étang: le samedi de la Pentecôte: 1^o juin, semble avoir donné satisfaction à tous: pêcheurs, promeneurs pour le cadre de verdure de la vallée vers Tertry, et Conseil Municipal qui envisage une bonne rentabilité des frais engagés qu'il faudra renouveler chaque année en réempoissonnant. Mais les tarifs de "lancement" de cette année seront certainement sensiblement majorés l'an prochain.

-4- Aménagement d'une nouvelle pièce pour le secrétariat de la mairie. Cette pièce s'avérait nécessaire pour désencombrer la salle principale des matériels et dossiers de plus en plus conséquents et avoir une pièce isolée permettant plus de discrétion pour les administrés et visiteurs.

L'entreprise LABALETTE (mise en concurrence avec une autre entreprise) a réalisé cette construction dans des conditions satisfaisantes: il ne reste plus que l'aménagement intérieur.

-5- Le Conseil Municipal a décidé différents aménagements dans la commune:

Aménagement de quelques bordures (à réaliser prochainement en face de la maison de Mr André LEFEVRE) - Pose de nouvelles lampes d'éclairage public - Commande automatique de l'éclairage public de Douvieux - Pose de différents panneaux et bandes blanches pour piétons - nettoyage d'un puisard à Méreaucourt - Participation au chauffage de l'église - Travaux sur toitures de l'église et de l'école des filles.

-6- Le Conseil Municipal a fixé le nouveau tarif des concessions au civetière: 30 F. le mètre carré soit tous frais compris: 105 F. pour une place simple et 192,90 F. pour une place double.

-7- Accord a été donné pour la vente de quelques ares supplémentaires nécessaires à la Sté BONDUELLE pour l'agrandissement de son forage.

-8- Le Conseil Municipal a pris aussi une délibération envoyée aux autorités et administrations compétentes pour préserver les droits que la commune de Monchy peut avoir sur toutes les infrastructures de l'aérodrome civil dût de "Péronne-Mons en chaussée", en réalité, presque entièrement sur notre commune: piste principale, bâtiments, hangars, restaurant du "Vol au vent" route d'accès, etc... (A titre anecdotique, rappelons que le Président de la République alors candidat était sur notre terroir le 9 mai 1974 décollant de l'aérodrome après sa réunion d'Amiens.

-9- Enfin, devant la hausse considérable des cours du bois et le fait que certains peupliers de nos marais étaient arrivés à terme de maturité, le Conseil Municipal a pris la décision de vendre quelques 500 peupliers par l'intermédiaire du groupement de gestion forestière de la Somme

...../.....

L'adjudication sous forme de soumission cachetée a été faite entre plusieurs entreprises forestières. Des différences très sensibles ont été enregistrées et c'est la Sté COUDERT et Cie à Ribécourt (Oise) qui a emporté le marché pour le prix de 160 000 F. (nouveaux) soit 320 F. le mètre cube net, chantier nettoyé, prix impensable l'an dernier où les cours étaient à 100 F. le mètre cube.

Nous saurons gré de ces possibilités de recettes importantes que vont dès maintenant nous apporter les plantations de peupliers, aux municipalités précédentes qui, en replantant chaque année quelques hectares, ont bien travaillé pour l'avenir.

Les budgets futurs vont en être certainement allégés, malgré les nombreux travaux encore nécessaires dans la commune.

Le premier projet, remis depuis plusieurs années est l'aménagement de notre salle des fêtes. - La S.I.C.A. d'Habitat Rural et son architecte Mr VASSELLE étudient actuellement un devis suivant les souhaits d'aménagement proposés par le Conseil Municipal. Celui-ci a prévu une transformation totale de la salle des fêtes pour en faire un "Foyer Rural" adapté aux nécessités actuelles et subventionnable par le Génie Rural:

Agrandissement de la salle elle-même
Création d'une petite salle de réunion attenante
Vestiaire et sanitaires
Cuisine

Réfectoire pouvant servir de cantine scolaire et par un système de portes coulissantes pouvant être réuni à la grande salle pour permettre la location de tables lors de soirées dansantes.

Comme vous pouvez en juger, il y a encore de quoi alimenter en discussions les prochaines séances du Conseil Municipal et les prochains bulletins.

Après l'élection de notre concitoyen André AUDINOT comme député il nous est agréable de mentionner deux promotions qui honorent encore notre village au Conseil Régional de Picardie (48 membres). Ce Conseil (un peu le Parlement régional) mis en service le 15 décembre 1973 a commencé pratiquement ses fonctions en 1974. Il compte dans ses rangs deux natifs de Monchy:

André AUDINOT comme député de la Somme
et le Dr Roger CASTEL conseiller général de Moyenneville (ouest de la Somme) représentant le Conseil Général de la Somme.

Notre village se réjouit d'être si bien représenté au Conseil Régional et en félicité bien vivement les intéressés.

ETAT-CIVIL

Naissances: CHARLIER Céline 5 janvier --- DECOMBLE Angélique 10 février
LOS Albino 18 février --- DODRE Peggy 16 mars --- RENAULT Laurent
20 mars --- DUPARCQ Emmanuel 4 avril --- TALON Nadine 29 mai ---
LEMAITRE Valérie 3 juin --- FASQUEL David 18 juin.
Mariages: --- GRUNENWALD Marcel et LABALETTE Sabine: 30 mars
GREGOIRE Bernard et DUCLEERCQ Brigitte: 4 juillet
Décès: --- MAYER Eloi : 2 janvier --- WAGNIER Gabrielle 3 février
KACZOR Marie (Vve Villain) 11 juin.

MANIFESTATIONS COMMUNALES

4 août: Concours hippique avec la Sté Hippique de Péronne, le Monchy A.C. et la participation de la Fanfare Ste Cécile
22 août: Don du sang à la salle des fêtes de 15 h à 18 h 30
1^{er} septembre: Tournoi de football "Seniors"
11 novembre: Déjeuner amical des "Anciens".

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS:

Mr et Mme WALLART.

Toute cette production a nécessité des aménagements de grande envergure. Les magasins frigorifiques occupent à eux seuls plusieurs hectares.

Fondée à Renescure dans le Nord en 1901, cette société exporte depuis 1965. Or ses exportations ont progressé de 1500 % en 5 ans.

Treize pays avec la zone "Franc" s'en répartissent la consommation.

En 1973, les exportations atteignent plus de 50 % du chiffre d'affaires.

On note la création de filiales en Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas et Belgique.

Un exemple: En Allemagne, ses ventes représentent 23 % du marché des petits pois, 21 % des pois et carottes et 14 % de celui des haricots verts.

Dans cette situation, la Société BONDUELLE a reçu en 1973, des mains de Mr Giscard d'Estaing, alors ministre des Finances, l'OSCAR DE L'EXPORTATION, avec mention d'excellence.

Dynamisme et sérieux sont les raisons essentielles de cet essor remarquable.

On comprend donc aisément la situation privilégiée de MONCHY qui, indirectement, profite de cet essor économique.

=0=0=0=0=0=0=0=0=0

=0=0=0=0=0=0

=0=0=0=

=0=

o